
Sport société : politique de la ville



La ministre des Sports et le ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ont signé une circulaire interministérielle "Sports-Villes-Inclusion" inscrivant le sport à des fins d'inclusion sociale dans les contrats de ville. A l'instar de leurs prédécesseurs qui avaient signé, le 25 mars 2015, une [circulaire relative à l'intégration des enjeux et de la place du sport au sein des contrats de ville](#) 2015, Roxana Maracineanu et Julien de Normandie ont signé une circulaire interministérielle "Sports-Villes-Inclusion" (à paraître) visant à engager davantage encore les acteurs de la communauté sportive dans l'insertion par le sport des jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. »

→ Pour aller plus loin :

http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/integration_des_enjeux_et_de_la_place_du_sport_au_sein_des_contrats_de_ville.pdf

<http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/roxana-maracineanu-et-julien-denormandie-annoncent-l-inscription-du-sport-dans-les-contrats-de-ville>

<https://www.banquedesterritoires.fr/le-sport-prend-sa-place-dans-les-contrats-de-ville>

→ Retrouvez le CP ci-après.



Roxana MARACINEANU,
Ministre des sports

Julien DENORMANDIE,
Ministre chargé de la Ville et du Logement

Paris, le 19 avril 2019

Communiqué de presse

Roxana MARACINEANU et Julien DENORMANDIE annoncent l'inscription du sport dans les contrats de ville

Roxana MARACINEANU, ministre des sports et Julien DENORMANDIE, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement ont signé aujourd'hui une circulaire interministérielle « Sports-Villes-Inclusion » inscrivant pour la première fois le sport à des fins d'inclusion sociale dans les contrats de ville.

Cette initiative permet la reconnaissance du rôle majeur que remplit le sport dans la société. C'est entourés d'associations socio-sportives, de clubs, de fédérations et de collectivités locales que les deux ministres ont signé cette circulaire qui ouvre des perspectives inédites pour mettre en valeur le rôle d'inclusion sociale du sport dans nos villes, en particulier pour les jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville.

Cette circulaire amorce le début d'une plus grande collaboration entre les Ministères du Travail, de l'Education nationale, de la Cohésion des territoires et des Sports mais aussi le tissu associatif et sportif sans oublier les collectivités : c'est la grande équipe de France des quartiers.

« Incrire le sport à des fins d'inclusion sociale dans les contrats de ville est une décision importante. Je remercie Julien Denormandie de reconnaître la performance sociale du sport, sa capacité à révéler des talents, à redonner des perspectives à ceux qui sont en rupture sociale ou professionnelle. Cette initiative couronne le travail de ces militants du sport qui œuvrent au quotidien partout sur le territoire pour réduire les inégalités et ré-enchanter nos quartiers. » Roxana MARACINEANU

« Tous ensemble, nous sommes le visage d'une France des engagés. Une France qui sait que ce n'est pas toujours facile, qui mesure les difficultés et les défis, qui s'y confronte souvent même depuis de très nombreuses années. Je suis pleinement mobilisé pour faire du sport un vecteur d'émancipation pour tous les jeunes et moins jeunes. » Julien DENORMANDIE

Contacts presse :

Cabinet de Roxana MARACINEANU : 01 40 45 90 82

Cabinet de Julien DENORMANDIE : 01 44 49 85 65